

E D I T I O N  
J U I N 2 0 1 2

# LE PETIT BONHOMMIEN

JOURNAL ÉDITÉ LE 13 JUIN 2012 N°32



## Sommaire

- Compte rendu du conseil Municipal
- Informations Com-Com
- Informations Associatives
- Informations Diverses



## Cantine scolaire

A compter du mois de septembre, la commune mettra en place une cantine municipale. Cette solution de remplacement a été trouvée afin de minimiser les soucis engendrés par la fermeture du périscolaire pour les parents qui travaillent. **Le service de cantine fonctionnera de 11h30 à 13h30.**



Une réunion d'information pour les parents intéressés s'est tenue le mardi 05 juin à la mairie. La majorité des parents présents sont satisfaits de la solution proposée. Quelques-uns cherchent des solutions pour faire garder leurs enfants avant et après l'école. Ils ont été orientés vers les assistantes maternelles du village. Toutes les propositions sont les bienvenues. Merci d'en faire part à la mairie qui transmettra.

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE LE BONHOMME  
DE LA SEANCE DU VENDREDI 25 MAI 2012**

**LOCATIONS DE TERRAINS COMMUNAUX**

**A°) Monsieur Yves MATHIS – carrière des genêts d’or – 600 m2**

Le conseil municipal accepte de louer à Monsieur Yves MATHIS une partie de la parcelle communale n° 55 en section n° 17, de 600 m2 environ, pour y entreposer du bois de chauffage. Un bail civil, d’une durée de 9 ans, sera signé ; pour le même loyer que les locations de landes : terrain inférieur à 1 hectare, soit 10 euros/an, réévalué chaque année selon l’indice des fermages.

**B°) Diverses parcelles communales**

Il est publié, ci-dessous, pour les agriculteurs intéressés, la liste des parcelles communales disponibles à la location. Les attributions seront faites lors de la prochaine réunion du conseil municipal, soit le 29 juin 2012.

Les terrains sont les suivants :

<u>Sections</u>	<u>Parcelles</u>	<u>Surfaces</u>		
		<u>Ha</u>	<u>A</u>	<u>Ca</u>
16	127	0	22	8
16	107	1	77	44
16	53	1	31	5
16	<b>135 -pour partie-</b>	3	23	51
16	16	0	29	70
	<b>Total section 16</b>	<b>6</b>	<b>83</b>	<b>78</b>
17	53	0	13	20
17	54	0	29	35
17	52	0	29	91
17	<b>67 - pour partie-</b>	1	0	0
	<b>Total section 17</b>	<b>1</b>	<b>72</b>	<b>46</b>
	<b>Total général</b>	<b>8</b>	<b>55</b>	<b>64</b>

**PROPOSITION DE CONTRAT LIFE « ilot de vieillissement » sur forêt communale**

Il est proposé un contrat LIFE+ « ilôt de vieillissement » sur la forêt communale du Bonhomme pour la sauvegarde du grand tétras. Une convention de financement est proposée, entre la Région Alsace et la commune Le Bonhomme. Il s’agit de préciser les modalités du soutien financier accordé par la région Alsace à la commune pour son engagement dans la sauvegarde du Grand tétras. Il est aussi donné lecture de la lettre de l’ONF (4 mai 2012), informant la commune que des frais de garderie seront calculés sur l’indemnité que touchera la commune si elle contracte la mesure LIFE+ « ilot de vieillissement ». Suite à une erreur de numérotation de parcelles, la décision sera prise ultérieurement.

**REGLEMENT INTERIEUR DU CORPS COMMUNAL DE SAPEURS POMPIERS**

Le règlement intérieur du CPI du Bonhomme précise les règles de son fonctionnement. Un avis favorable a été donné, pour le projet de règlement, par le comité consultatif communal du Bonhomme, dans sa séance du 2 avril 2012. Le règlement est approuvé par le conseil, sans modification.

## SUBVENTION : CLASSE FOOT DU COLLEGE MARTELOT

La commune du Bonhomme avait donné un accord de principe, au cours d'une réunion des maires du canton, pour allouer une aide financière. Une lettre était attendue. Elle vient seulement d'arriver. Il est rappelé que la classe foot a ouvert au collège d'Orbey à la rentrée de 2009. En 2009-2010, la commune n'était pas concernée par une demande de subvention car il n'y n'avait pas d'enfant du Bonhomme dans la classe foot. En 2010-2011, un enfant du Bonhomme fréquentait la classe foot (457 euros) ; cette année scolaire 2011-2012, il y a deux enfants du Bonhomme concernés (700 euros). Ainsi, une subvention de 1.157 euros sera versée pour les deux années scolaires, afin d'aider au fonctionnement de la classe foot du collège d'Orbey.

## PROJET EOLIEN – DEMANDE DE DEFRICHEMENT

Suite à une modification d'implantation des futures éoliennes, le conseil municipal donne son accord pour le défrichage des surfaces des parcelles indiquées ci-après :

- section 15 - parcelle n°1 : 1ha 76a 99ca
- section 15 - parcelle n°2 : 0ha 2a 1ca
- section 15 - parcelle n°3 : 0ha 46a 78ca
- section 14 - parcelle n°7 : 0ha 52a 3ca

Les autres termes des différentes délibérations qui ont déjà été prises, restent inchangés.

## SECOURS SUR PISTES (*annulation d'une facture sur 2009 et émission d'un titre de recette sur 2012*)

En raison d'une erreur au niveau du nom du débiteur, la trésorerie demande :

- d'annuler le titre de recette n° 104, du 20.1.2009, par l'établissement d'un mandat au compte 673, de 155 euros ;
- d'établir un nouveau titre de recette ; au compte de fonctionnement 70688 d'un montant de 155 euros mais avec le nom du débiteur bien orthographié ;

## DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE M14-Opérations patrimoniales suite à la vente du Refuge du Calvaire

A la demande de la trésorerie de Kaysersberg et suite à la vente du refuge du calvaire, des crédits doivent être votés pour réintégrer le bien sorti en totalité en 2003.

Les voici :

<b>Imputations budgétaires</b>	<b>Montants en euros</b>
21318 (041) –dépense-	10.674,69
1021 (041) –recette-	10.674,69

## MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE – DELEGATION AU MAIRE

Suite à la délibération en date du 16 mai 2008, et à la réforme de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, le conseil décide que le maire peut : «...Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget » ; Par ailleurs, le règlement intérieur des marchés publics de la commune du Bonhomme est abrogé. La commune se réfère à la réglementation du code des marchés publics.

## MAITRISE D'ŒUVRE – TRAVAUX A L'ECOLE MATERNELLE

Deux devis pour la maîtrise d'œuvre, relatifs aux travaux à l'école maternelle, ont été reçus en mairie. Le choix se porte sur :  
➤ Monsieur Jean-François Bottinelli qui est le moins disant ; le taux est de 10 % sur le montant HT final des travaux.

## RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le conseil municipal donne un avis favorable à la rédaction des deux rapports (année 2011) qui sont mis à la disposition du public.

## COMMUNICATION DU MAIRE (D.I.A.) ET DIVERS

Monsieur le Maire a signé deux déclarations d'intention d'aliéner pour le compte de la commune ; les immeubles, en cours de transaction, ne sont pas préemptés.

### STATION DE SKI: *projet de défrichage pour agrandissement et création de pistes*

La délibération du 3 février 2012 est complétée par les termes suivants :

- les surfaces à défricher ont été calculées par l'O.N.F. avec un G.P.S. ;

-les périmètres à défricher sont jalonnés à l'aide de piquets implantés par les services de l'O.N.F. en accord avec la commune ;

Les terrains sont les suivants :

Commune	Lieu-dit	Section	Parcelle	Surface cadastrale de la parcelle			Surface à défricher par parc. cadastrale		
				ha	a	ca	ha	a	ca
Le Bonhomme	Les Immerlings	11	7	30	36	60	0	30	40
Le Bonhomme	La Maze	13	22	2	96	20	0	01	28
Le Bonhomme	La Maze	13	11	8	01	60	0	37	32
Le Bonhomme	La Maze	13	8	4	63	20	0	44	04
Le Bonhomme	Le Reissberg	13	45	40	53	37	0	15	67
Le Bonhomme	Le Louschbach	15	19	00	76	90	0	03	49
Le Bonhomme	La Verse	12	4	38	64	30	0	00	92
<b>TOTAL</b>							<b>1</b>	<b>33</b>	<b>12</b>

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le vendredi 29 juin 2012 à 20 h 30.

## INFORMATIONS COM COM

### CET ÉTÉ, VENEZ À LA STATION DU LAC BLANC AVEC LA NAVETTE DES CRÊTES !

La Navette des Crêtes reprend du service cet été avec un service allégé par rapport au fonctionnement antérieur. Au départ de Colmar, Munster et Gérardmer, elle desservira la route des Crêtes entre la Station du Lac Blanc 1200 (Col du Calvaire) et le Grand Ballon. Elle fonctionnera **tous les dimanches et jours fériés, du 1<sup>er</sup> juillet au 26 août** pour vous permettre de vous rendre à la Station du Lac Blanc et sur les crêtes sans voiture et en toute tranquillité.

Horaires depuis la Vallée de Kaysersberg

	Aller ↓	Retour ↑	Aller ↓	Retour ↑
Colmar Gare	9h35	13h10	13h35	18h55
Kaysersberg	10h01	12h59	14h01	18h29
Orbey (Pompier)	10h14	-	14h14	-
Orbey (Mairie)	-	12h46	-	18h16
Lac Blanc (Digue)	10h27	12h33	14h27	18h03
Blancrupt	10h28	12h32	14h28	18h02
Lac Blanc 1200	10h30	12h30	14h30	18h00

### **Tarifs (Moyens de paiement acceptés : espèces et chèques)**

Pass individuel: 5€ /jour/pers.

Pass "Crêtes" (valable depuis Orbey): 3€ /jour/pers.

Pass "Famille-Groupe" (3 à 5 pers.): 12€ /jour

Gratuit pour les enfants de < 5 ans

### **Pratique**

Vélos acceptés sur réservation

Réservation obligatoire pour les groupes (+ 10 pers)

Contact réservation : LK Kunegel - 03 89 24 65 59

**Plus d'informations:** Office de Tourisme de la Vallée de Kaysersberg : 03 89 78 22 78. [www.lac-blanc.com](http://www.lac-blanc.com) > rubrique "Accès station"; [www.navettedescrettes.com](http://www.navettedescrettes.com)

### **ANIMATIONS « JARDIN GRANDEUR NATURE »**

La Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, en partenariat avec le CPIE des Hautes-Vosges, vous propose un cycle de rendez-vous conviviaux sur le thème du jardin « au naturel ». Ces animations clôtureront le programme commencé à l'automne 2011.

#### **JUIN**

Atelier pratique : « Au bon compost »

Samedi 16 juin 2012 à 14h – Lieu de rendez-vous communiqué au moment de l'inscription. Pour bien jardiner, il y a quelques trucs et astuces à connaître. Et ensuite, plus besoin d'aller à la déchèterie ! Tél. : 03 89 82 20 12 ou [ahv@club-internet.fr](mailto:ahv@club-internet.fr)

#### **JUILLET**

Soirée conférence : « Un jardin tout naturellement »

Vendredi 6 juillet 2012 à 19h30 - Salle du Badhus / Kaysersberg. Jardiner au naturel, c'est simple, économique et respectueux de notre environnement et de nos assiettes. Cette rencontre permet d'introduire « le jardin au naturel » à travers une dimension technique. Plantation, fertilisation raisonnée et protection du jardin seront, entre autres, des thèmes abordés et partagés avec les participants.

Atelier pratique : « Balade dans les jardins »

Samedi 7 juillet 2012 à 14h – Lieu de rendez-vous communiqué au moment de l'inscription. Les jardiniers nous ouvrent leurs portes pour échanger, en toute simplicité, les trucs et astuces du « jardin au naturel ». Tél. : 03 89 82 20 12 ou [ahv@club-internet.fr](mailto:ahv@club-internet.fr)

### **BROYAT DISPONIBLE DANS LES DECHETTERIES**

Pour celles et ceux qui le souhaitent, du broyat est disponible **gratuitement aux déchèteries de Kaysersberg et de Orbey.**

---

### **INFORMATIONS COMMUNALES**

#### **TOURNEE ANNUELLE DE CONSERVATION CADASTRALE: AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS**

Les propriétaires fonciers sont informés que M. Coudert Francis, géomètre du Cadastre sera de passage en commune à partir du 15 Juin 2012 afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral. Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

## LES ENFANTS PARTICIPENT À LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI



La cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai a regroupé sur la place de Kernilis les personnalités, les pompiers, les Anciens Combattants des deux communes de Lapoutroie et du Bonhomme. La musique était assurée par les ensembles Concordia de Lapoutroie et Ste Cécile de Sigolsheim. Un moment particulièrement émouvant a été le chant de la Marseillaise par des élèves de l'école primaire accompagnés de leur directrice, Isabelle Neyer. Après la messe solennelle célébrée à l'église St Nicolas, tous les participants étaient invités à un sympathique vin d'honneur à la salle Marcel Mathis

## MÉDAILLE DE LA FAMILLE

Les mères et pères de famille (dont tous les enfants sont français et dont l'aîné des enfants atteint l'âge de 16 ans) qui ont élevé leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales peuvent prétendre à la Médaille de la Famille dès la naissance des 4ème, 6ème ou 8ème enfants. Seules les familles ayant élevé au minimum quatre enfants et dont l'aîné doit avoir 16 ans révolus, peuvent être proposées pour la Médaille. Si vous êtes intéressé(e), vous voudrez bien vous faire connaître en mairie. Le dossier est constitué de :

- copie du livret de famille
- copie de la carte nationale d'identité du demandeur
- certificats de scolarité de tous les enfants de 6 à 16 ans
- photocopie du/des jugement (s) de divorce
- relevé d'identité bancaire
- n° de téléphone
- le n° d'allocataire et le régime Allocataire (Caisse d'Allocations Familiales ou Mutualité Sociale Agricole ou SNCF...)

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **30 NOVEMBRE 2012**.

Médaille de bronze : 4 ou 5 enfants - Médaille d'argent : 6 ou 7 enfants - Médaille d'or : 8 enfants ou plus

## QUALITE DE L'EAU DU ROBINET AU BONHOMME – ANNÉE 2011

### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

Neuf prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par Eurofins IPL environnement, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

### BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution. ***Eau de très bonne qualité microbiologique.***

### DURETE, PH

***Eau très douce*** (très peu calcaire). Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement préalable.

### NITRATES

- Teneur moyenne : 5,5 mg/l
- Teneur maximale : 5,8 mg/l Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrate

### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 2,0 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 3,2 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : <0,1 mg/l

## PESTICIDES

**Les pesticides** recherchés **n'ont pas été détectés**.

## MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

**Les résultats** pour les paramètres mesurés **sont conformes** aux limites de qualités en vigueur.

## CONCLUSION SANITAIRE

**En 2011, l'eau produite et distribuée par la commune du BONHOMME est conforme aux limites de qualité bactériologiques en vigueur. Sur le plan physico-chimique, elle est conforme aux exigences de qualité sauf pour les paramètres pH et agressivité de l'eau ce qui peut induire des traces d'éléments métalliques dans l'eau (voir paragraphe dureté, pH).**

---

## INFORMATIONS ASSOCIATIVES

### LES RESTAURANT DU COEUR DE LA VALLÉE DE KAYSERSBERG

La campagne d'hiver des Restos du cœur commencée le 2 décembre 2011 s'est achevée le 24 mars 2012. A raison de deux demi-journées par semaine, les jeudis et samedis matin, de 8 h 30 à 11 h, l'équipe des bénévoles a reçu 38 familles et distribué 8900 repas. L'opération chariot des 9 et 10 mars 2012, à l'Intermarché d'Orbey, nous a permis de reconstituer le stock de denrées alimentaires pour l'Intercampagne. Nous remercions vivement toutes celles et ceux qui se sont associés à la réussite de cette opération, pour leur générosité et leur solidarité. D'avril à fin novembre, période dite « Intercampagne », les Restos continuent d'accueillir les personnes et familles les plus démunies de la vallée. Le Centre d'Orbey est ainsi ouvert tous **les jeudis et samedis matin, de 8 h 30 à 11 h**. Vu l'accroissement de la pauvreté dans notre pays en crise, la demande d'aide s'amplifie. Toute personne, ou famille, ayant des ressources insuffisantes (avec justificatifs à l'appui) pourra être inscrite en toute simplicité et discrétion, **en sachant que l'accès aux Restos du cœur est particulièrement réglementé**. L'association des bénévoles des Restos du cœur apporte tout d'abord une assistance dans le domaine de l'aide alimentaire. Elle essaie aussi, selon les diverses compétences des bénévoles, d'aider les personnes à trouver ou retrouver un travail et de faciliter leur vie sociale. Ainsi, depuis peu, une permanence se tient dans le bureau de l'association, le jeudi matin. Toute personne accueillie qui le désire peut être écoutée, guidée, en toute confidentialité. L'action sociale des Restos du cœur consiste à recevoir inconditionnellement toute personne qui pousse la porte du Centre, en l'aidant à ne plus avoir besoin d'y revenir, à plus ou moins long terme. Toute l'équipe des bénévoles tient particulièrement à remercier les différents et généreux donateurs : particuliers, associations diverses et collectivités territoriales qui, par leurs dons, nous permettent de poursuivre notre action en faveur des plus déshérités. **«Il y a toujours...une main tendue, une main ouverte, des yeux attentifs...»** disait le poète français Paul ELUARD (1895 – 1952); nous le constatons chaque jour. Pour faciliter la communication, à l'égard des demandeurs, des personnes qui désirent nous aider d'une façon ou d'une autre, nous mettons à disposition le numéro suivant: 06 76 59 63 09 ainsi que l'adresse mail: jsor68@orange.fr

Les Restos c'est : Respect et Solidarité envers les personnes démunies – Engagement sur une responsabilité acceptée – Convivialité – Esprit d'équipe – Indépendance à l'égard du politique et du religieux – Adhésion aux directives nationales et départementales. Gisèle et l'équipe des bénévoles.

### ASSOCIATION CYNÉGÉTIQUE DU BONHOMME

Dates des battues 2012/2013 sur les lots de chasse n° 1 et 3

27 & 28 octobre 2012

11 novembre 2012

24 & 25 novembre 2012

9 décembre 2012

26 décembre 2012

13 janvier 2013

27 janvier 2013

## SKI CLUB BONHOMME: BON BILAN

Le 14 avril dernier, le ski-club Bonhomme s'est réuni à la salle des fêtes du Bonhomme, autour des enfants, pour clôturer cette saison et remettre les trophées de la saison 2011-2012, en présence de tous les parents. En premier lieu, la remise des étoiles des mercredis de neige qui présage un bel avenir pour le club. Les étoiles ont été remises par les moniteurs fédéraux et ESF après la dernière sortie qui s'est déroulée au Schnepfenried après la fermeture rapide du lac blanc. Un grand BRAVO à tout l'encadrement des mercredis de neige et des samedis, ainsi qu'aux entraîneurs des différents groupes. A l'issue de cette remise d'étoiles, eu lieu le palmarès des équipes de compétitions. Bilan très satisfaisant dans l'ensemble. En premier lieu, les petites catégories : - microbes – poussins et benjamins qui participaient à la « Coupe d'Alsace » regroupent les clubs du Haut et du Bas-Rhin et de Belfort. Le ski-club, poursuivant sa politique des jeunes, eut l'heureuse surprise de retrouver le Bonhomme vainqueur de cette coupe d'Alsace, totalisant 1812 points, devant les V.T. Mulhouse 1656 points, et en 3<sup>ème</sup> position les skieurs de Strasbourg avec 882 points. La relève est assurée et nous retrouvons pas moins de 23 skieurs du club ayant marqué des points. Comme le veut la tradition, les 5 premiers de chaque catégorie figurent sur le podium et sont récompensés par la commission. Il s'agit de : - Microbe fille : 2<sup>ème</sup> FONNE Eglantine ; - Microbe garçon : 4<sup>ème</sup> WASSNER Tristan ; - Poussines : 5<sup>ème</sup> FONNE Louise – Benjamins : 5<sup>ème</sup> FRANTZ Elise – Benjamins : 2<sup>ème</sup> GRIMM Théo et 4<sup>ème</sup> PERRIN Willy.

Les meilleurs éléments étant qualifiés pour le circuit « Grand prix du Massif des Vosges ». Sur ce circuit, les résultats sont également prometteurs car les meilleurs ont disputé des épreuves qualificatives pour le critérium national de l'ALPE D'HUEZ avec 12 places disponibles.

Le ski-club qualifie 3 coureurs : - FRANTZ Elise – PERRIN Willy – GRIMM Théo.

D'autre part, avait lieu le Coq d'Or à Megève regroupant les meilleurs poussins et benjamins de France auxquels se sont rendus : - RISCH Cyril – KEMPF Charles – GRIMM Théo et PERRIN Willy.

Les résultats du Grand Prix du Massif des Vosges se sont déroulés le 28 avril à Munster et là aussi, le ski club Bonhomme termine à la 6<sup>ème</sup> place en catégorie jeunes et 6<sup>ème</sup> également en toutes catégories.

Signalons la très bonne saison de GRIMM Théo 4<sup>ème</sup> benjamin ; en catégorie Cadet COTTET Antoine réalise une belle saison et empoche la 2<sup>ème</sup> place et aussi une 10<sup>ème</sup> place en toutes catégories.

Magnifique saison également pour VALENTIN Kevin qui gagne chez les juniors et 5<sup>ème</sup> au Scratch

tout confondu. Il gagne également une course coupe Alsace au Markstein. Enfin, en Master, GRIMM Maoko 4<sup>ème</sup> Master féminine. Tous ces jeunes sportifs ont reçu en récompense un avoir pour participer à des stages de ski afin de préparer au mieux la prochaine saison. A l'issue de cette belle journée, l'encadrement et le comité se sont retrouvés pour un repas en commun et préparer la prochaine saison. Voici les résultats :

### SKI CLUB BONHOMME, PALMARES MERCREDI DE NEIGE 2011/2012: TESTS DE PERFORMANCE, TEST DE LA FLÈCHE DU 14 MARS 2012

#### FLECHETTE :

-Essig Anais – Spillmann Tom - Roos Lou

#### FLECHE DE BRONZE :

-Szabadi Damien - Minoux Théo - Minoux Benjamin - Billon Florentin - Henry Célia - Risch Cyril .

#### FLECHE D'ARGENT :

-Parmentier Amélie - Wassner Tristan -Tempé Yann - Dolvet Alexia .

#### FLECHE DE VERMEIL :

-Fonné Louise - Bato Mathieu - Schmitter Achille - Jacob Marion - Libbra Marine - Chafiol Antonin - Kempf Charles - Kauffer Nicolas - Claudepierre Louise - Bato Sébastien - Jacob Julien - Gaudel Xavier

#### FLECHE D'OR :

Prudhomme Florian - Lamouche Quentin

### SKI CLUB BONHOMME, PALMARES MERCREDI DE NEIGE 2011/2012 :TESTS TECHNIQUE, ETOILES 2011/ 2012

#### DEBUTANTS - CLASSE FLOCONS - CLASSE 1: (ENCADRANTS : CELINE - JEAN-CHARLES - RAPHAEL)

#### FLOCON :

Feidt Loïc – Bauer Clara - Mattei Elio - Cohen Nino - Cohen Lilia

#### 1<sup>ÈRE</sup> ETOILE :

-Jeanniard Achille - Bodenes Claire - Jeand'heur Camille - Jeand'heur Constance - Dehass Axel - Miclo Mickael - Miclo Guillaume

#### 2<sup>ÈME</sup> ETOILE (encadrant : Virginie) :

-Herqué Tom - Spihlmann Basile - Baradel Killian - Pantea Félix

#### 3<sup>ÈME</sup> ETOILE (encadrant : Adeline) :

-Bott Arnaud - Bott Pierre-Antoine - Chardigny Paulin - Henry Martin - Costil Eulalie - Herbillon Lars - Bicart Lou-Anne

#### ETOILE DE BRONZE (encadrants : Guy et Pierrot) :

-Billon Anthony - Guy Joséphine - Jeanniard Zoé - Nasti Louis - Razzatu Lucas

**ETOILE D'OR:**

Feidt Clara - Nasti Emma - Perrier Clara - Risch Adrien - Obringer Perinne  
-MinouxThéo - Paulus Louis - Fonné Eglantine - Szabadi Damien.

Les trois sélectionnés au critérium national benjamins à L'Alpe D'Huez et au coq d'or finale nationale à Megève. 2ème en partant de la droite à coté de l'entraîneur: PERRIN Willy



**CUISINE  
SANTÉ**

## *Atelier d'Alimentation vivante La Crusine !*



**Samedi 7 juillet 2012  
au Bonhomme**

**De 10h30 à 13 h30  
( repas partagé ensemble)**

**Tarif : 40 € par personne  
Maxi : 8 personnes**

### ***Vitalité , Énergie et Détox par l'alimentation crue et vivante !***

*Préparation de pâtés végétaux, de smoothies,  
de graines germées , de crackers , de soupe , cuisine aux algues,  
de desserts , de friandises ...*

*Le but de cet atelier est de vous sensibiliser sur l'importance  
d'une alimentation saine et vivante afin d'optimiser votre santé !  
Mettre plus de cru dans votre alimentation ,  
facilement et en se régalant !  
Vous recevrez une fiche recette après chaque atelier .*

***Inscription : Sylvie Rubiella  
Naturopathe au Bonhomme  
06.27.34.44.98***



***Site internet : [sylvie-naturo.blog4ever.com](http://sylvie-naturo.blog4ever.com)***

## INFORMATIONS DIVERSES

### EMPLOIS

- La société Kunegel Lucien à Colmar **recherche des chauffeurs de bus** en raison de plusieurs départs à la retraite. Contact : 03 89 24 65 65
- La commune du Bonhomme **recherche** pour cet été, **une personne maîtrisant l'informatique** afin de créer le site internet de notre village (un canevas est prêt). La personne travaillera avec notre secrétaire générale de mairie et avec l'adjoint concerné. Durée du contrat de travail deux à trois semaines.  
Contact 03 89 47 51 03.

### LES HABITANTS ONT DU TALENTS

Pour cette première édition "**Les habitants ont du talents**", les exposants ont eu beaucoup de succès! Bravo pour la qualité de leurs oeuvres et merci à eux d'avoir répondu à cette invitation.



Mme Jeanne Abgrall



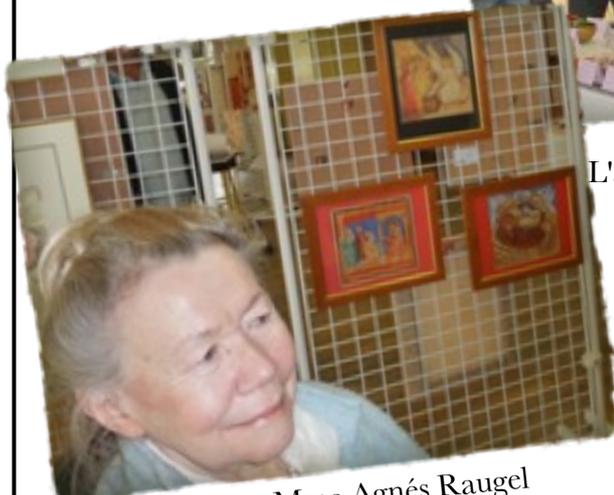
Heidi & Cathy "Les petites mains du bonhomme"



Mme Pascaline Thubé



L'apéritif de Mme Sylvie Rubiella, Naturopathe



Mme Agnès Raugel



Les archives de journaux de Mr Bernard Henry



## DU LAIT FRAIS BIO 24/24

**A LA CROISEE DES CHEMINS DE LA CROIX D'ORBHEY,  
UNE FONTAINE A LAIT EST A VOTRE DISPOSITION ET  
DISTRIBUE DU LAIT FRAIS, BIO ET ENTIER.**



**Parking de la Graine au Lait - La Croix d'Orbey**

### POURQUOI SUIS-JE AUSSI BON?

- Je suis frais du jour, à une température inférieure à 4°C
- Je suis entier :
  - toute la matière protéique (3,2 à 3,4%)
  - toute la matière grasse (4,1 à 4,3% **seulement**)
  - toutes les vitamines et oligo-éléments que les vaches ingèrent dans l'herbe fraîche en été et dans le foin en hiver



- Je suis riche en OMEGA 3
- Je ne subis pas de traitement thermique
- Je suis vivant avec mes bactéries et mes enzymes aidant à mon assimilation (l'UHT tue tout dans le lait, c'est un lait mort!)
- Je suis issu d'une exploitation conduite en agriculture biologique qui respecte le cycle naturel des plantes et des animaux ainsi que l'environnement (les vaches ne mangent pas d'ensilage et le foin consommé en hiver a été séché à l'aide d'un récupérateur de chaleur solaire)

En plus de me boire, pensez à moi pour vos crèmes, yaourts, sauces, purées...ils ne seront que meilleurs!



**Venez simplement avec votre bouteille**  
(fini les emballages qui encombrant vos poubelles!)

Si vous voulez en savoir plus sur l'exploitation de mon producteur,  
rendez vous devant le distributeur tous les matins  
ou sur le site [www.manger-fermier.fr](http://www.manger-fermier.fr)

### PETIT BONHOMMIEN

Prochaine parution du Petit Bonhomme, le mercredi 11 juillet 2012. Le dépôt des documents à publier se fait jusqu'au mercredi 05 juillet 2012 dernier délai.

Directeur de la publication : Roger Bleu. Procès-verbal du conseil municipal et collectes des documents : Stéphanie Gaschy. Mise en page club informatique : Benoît Clauss, Jonathan Perrin, Frédéric Perrin, Aurélien Pierré, Stéphanie Pierrez. Distributions écarts : Valérie Schmitt, Bertrand Schlupp, Arnaud Schlupp, François Masson, Jacques Henry, Ghislain Henry, Isabelle Tempé, Frédéric Perrin, la poste. Distributions dans le village : Roger Bleu, Paul Thinès, Brigitte Guillemain, Isabelle Calmettes, Catherine Florance, Robert Claudepierre, Jean-Luc Ancel, Corinne Masseran, Suzanne Pinna, Florence Chafiol. Remplaçants distribution : Gilbert Guidat, Denis Maire. Bulletin municipal tiré à 380 exemplaires. Mairie du Bonhomme, 61 rue du 3ème spahis algériens. Tél.: 03.89.47.51.03. Fax : 03.89.47.53.25. Courriel : [mairie-du-bonhomme@wanadoo.fr](mailto:mairie-du-bonhomme@wanadoo.fr)